

# Feu vert aux locaux temporaires pour créer des places en garderie <sup>[1]</sup>

**Author:** Prince, Véronique

**Source:** Radio-Canada

**Format:** Article

**Publication Date:** 10 May 2021

## AVAILABILITY

Access online <sup>[2]</sup>

## EXCERPTS

Au CPE de la Baie, en Gaspésie, c'était la course folle pour transformer rapidement le local du Centre Bonne Aventure en garderie. Le ministère de la Famille a donné le feu vert pour une installation temporaire, prêtée par la municipalité. La directrice, Julie Dalpé, y accueillera 26 nouveaux enfants.

Ce n'est pas suffisant. Mais pour le moment, ça met un certain baume pour notre bataille d'avoir plus de places dans la région, explique-t-elle.

Québec annoncera ce lundi aux CPE qu'ils pourront utiliser des locaux municipaux, des salles communautaires ou même des espaces en entreprise pour créer de nouvelles places plus vite.

Cette suggestion de l'Association québécoise des CPE, révélée par Radio-Canada il y a un mois, a fait son chemin au ministère de la Famille.

Le ministre Mathieu Lacombe lancera un appel aux promoteurs qui ont signifié leur intérêt l'automne dernier pour la création de 4359 places en 24 mois.

Pendant la construction de leurs installations permanentes, un local temporaire pourrait servir à accueillir les enfants beaucoup plus rapidement.

Le nouveau CPE, dirigé par Julie Dalpé, est l'exemple parfait. Son ouverture est prévue pour le mois de janvier 2022, mais grâce au centre prêté par la ville de Bonaventure, les enfants auront leur place huit mois plus tôt. La liste d'attente dans cette région compte 170 noms.

L'annonce pourrait aussi toucher les CPE qui vivent des délais de développement ou qui sont dans les premières étapes de réalisation.

### Des exigences minimales

Pour répondre aux exigences, le local temporaire devra être conforme aux normes d'incendie et disposer d'équipements sanitaires adéquats.

De plus, un mécanisme devra être installé aux portes pour contrôler les accès. Enfin, pour que le ministère de la Famille accepte le projet, le montant des travaux pour les modifications doit être inférieur à 50 000 \$.

"On a eu à installer une porte, faire quelques modifications, acheter du mobilier. Oui, je pense que ça peut se faire en deçà de 50 000," dit Mme Dalpé.

### 20 000 nouvelles places à court terme?

Alors que le ministre Lacombe affirme que le processus de création des places ne fonctionne plus et que 51 000 enfants attendent une place, l'Association québécoise des CPE lui a fait valoir que cette solution pourrait en créer presque 20 000 à court terme.

Des municipalités partout au Québec seraient prêtes à fournir ces locaux sans délai. Certains ont déjà été ciblés puisqu'il existe des mécanismes de délocalisation en cas d'inondation ou de sinistre dans un CPE.

Julie Dalpé espère que la bataille qu'elle a menée pour faire accepter son projet au ministère de la Famille en inspirera d'autres, maintenant que l'idée a été officiellement retenue par le gouvernement.

"J'en parle avec beaucoup d'assurance à mes collègues pour essayer de faire des petits. Il y aurait déjà une quinzaine de projets qui ont suivi, qui ont emboîté le pas, qui se sont rapidement trouvés des partenaires dans la communauté. Je pense que c'est une excellente façon d'offrir un service aux familles plus rapidement," conclut-elle.

**Region:** Quebec <sup>[3]</sup>

**Tags:** public spaces <sup>[4]</sup>  
waitlist <sup>[5]</sup>

---

**Source URL (modified on 10 May 2021):** <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/05/feu-vert-aux-locaux-temporaires-pour-cr%C3%A9er-des-places-en-garderie>

**Links**

[1] <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/05/feu-vert-aux-locaux-temporaires-pour-cr%C3%A9er-des-places-en-garderie> [2]  
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1791756/cpe-garderies-locaux-temporaires-creer-places> [3] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855> [4]  
<https://childcarecanada.org/taxonomy/term/9016> [5] <https://childcarecanada.org/category/tags/waitlist>